



Mairie
700 Avenue de l'Abbaye 64990 LAHONCE
Tel. : 05 59 31 55 10
contact@lahonce.fr

Lahonce,
Le lundi 16 mars 2026,

CONVOCATION
À LA SÉANCE D'INSTALLATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Par la présente et selon l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Vendredi 20 mars 2026 à 18h30 à la salle des mariages

L'ordre du jour sera le suivant :

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Election du Maire
- Fixation du nombre des Adjoints
- Election des Adjoints
- L'article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que « lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du Maire et des Adjoints, le Maire donne lecture de la charte de l' élu local mentionnée à l'article L. 1111-12

14-2026 Fixation des indemnités de fonction des élus

15-2026 Attribution de délégations du Conseil Municipal au Maire

En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir nous transmettre un pouvoir nominatif de la personne qui agira en votre nom.

Souhaitant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Le Maire,
David HUGLA

